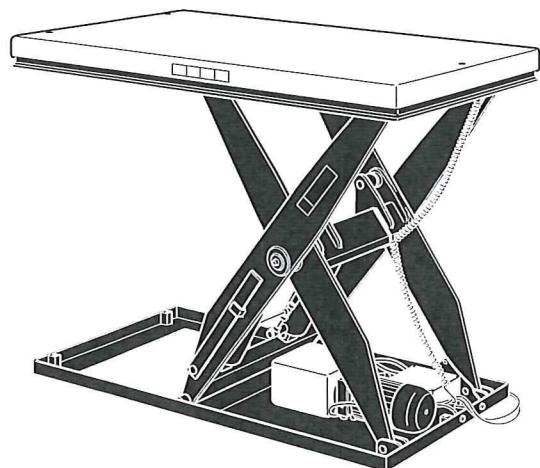




HIW

Instructions de service

(F)



Préface

Les connaissances nécessaires afin de pouvoir utiliser le chariot de façon sûre sont fournies par les présentes instructions de service. Les informations sont présentées de façon brève et claire. Les chapitres sont classés par ordre alphabétique. Chaque chapitre commence à la page 1. La désignation des pages est composée de la lettre du chapitre et du numéro de page.

Exemple : la page B 2 est la deuxième page du chapitre B.

Ces instructions de service contiennent une description de plusieurs variantes de chariot. Lors du maniement et de l'exécution de travaux de maintenance, veiller à utiliser la description correspondant au type de chariot disponible.

Les consignes de sécurité et les explications importantes sont signalées par les pictogrammes suivants :



Précède les consignes de sécurité qui doivent être observées pour éviter les dangers pour les personnes.



Précède les consignes qui doivent être observées pour éviter les dommages matériels.



Précède les conseils et les explications.

● Désigne l'équipement en série.

○ Désigne l'équipement supplémentaire.

Dans l'intérêt du perfectionnement de la technique, le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications tout en conservant les caractéristiques essentielles du type d'appareil décrit, sans pour cela corriger les présentes instructions de service.

Table des matières

A	Utilisation conforme à l'usage prévu	
B	Description de la table élévatrice	
1	Description de l'utilisation	B1
2	Description du module	B1
3	Conditions d'application	B2
4	Plaque signalétique/identification	B2
5	Caractéristiques techniques	B2
6	Marquages	B3
C	Utilisation	
1	Consignes de sécurité pour l'exploitation de la table élévatrice	C1
2	Première mise en service	C2
3	Mise en service de la table élévatrice	C2
4	Fonctionnement	C2
5	Protection contre toute descente involontaire	C3
6	Stationner la table élévatrice en toute sécurité pour le transport	C4
7	Élimination des erreurs	C5
D	Maintenance	
1	Sécurité d'exploitation et protection de l'environnement	D1
2	Travaux de réparation et d'entretien	D1
3	Consignes de sécurité pour l'entretien	D2
4	Entretien et inspection	D2
5	Nettoyage	D2
5.1	Remise en service	D3
6	Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels	D3
7	Mise hors service définitive, élimination	D3

A Utilisation conforme à l'usage prévu

La table élévatrice stationnaire décrite dans ces instructions de service convient au levage d'unités de charge.

Elle doit être utilisée, commandée et entretenue conformément aux instructions de service. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme et peut entraîner des blessures ainsi que des dommages sur le chariot ou les biens matériels. Éviter notamment toute surcharge due à des charges trop lourdes ou prises sur le côté. Il faut veiller à ce que le poids admissible ne soit pas dépassé (la soupape de sûreté ne peut empêcher une surface que pendant l'élévation, mais en cas de poids excessif suite à une charge trop haute, la soupape de sûreté ne fonctionne pas et la table élévatrice risque d'être endommagée et peut ne pas fonctionner comme d'habitude). La charge maximale pouvant être prise est indiquée sur la plaque signalétique apposée sur l'appareil. Il est interdit d'utiliser la table élévatrice à roulettes dans des zones présentant un risque d'incendie ou d'explosion ou encore dans des atmosphères pouvant provoquer de la corrosion ou contenant un taux élevé de poussière.

L'exploitant doit garantir une utilisation conforme de la table élévatrice et veiller à éviter tout danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou de tierces personnes. L'exploitant doit s'assurer que tous les utilisateurs ont lu et compris ces instructions de service.

En cas de non-respect de ces instructions de service, notre garantie s'éteint. Il en va de même si des travaux non conformes ont été effectués sur l'appareil par le client et/ou une tierce personne sans l'accord du fabricant.

Le montage ou l'intégration de dispositifs supplémentaires ayant une influence sur les différentes fonctions de la table élévatrice sont seulement autorisés sur accord écrit du fabricant.

Seules les personnes ayant obtenu une formation pour la conduite et ayant prouvé leur aptitude au maniement à leur employeur ou à la personne responsable des opérations sont autorisées à utiliser la table élévatrice. L'installation et l'utilisation sont uniquement autorisés de manière stationnaire sur un sol plan et stable.

L'opérateur est responsable de la table élévatrice durant toute son utilisation. Il est interdit de soulever des personnes. Tous les dommages et autres défauts sur la table élévatrice doivent immédiatement être signalés au personnel responsable.

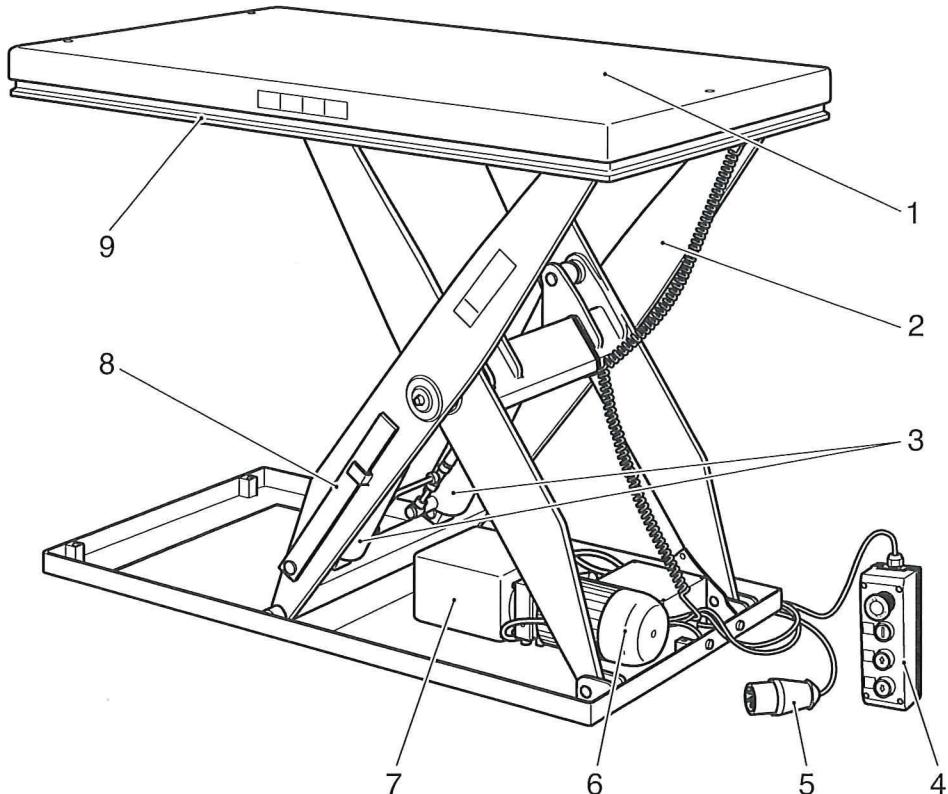
L'utilisateur doit s'assurer de l'état correct des charges. Seules les charges positionnées de manière sûre et minutieuse peuvent être soulevées. Si des parties de la charge risquent de basculer ou de tomber, des mesures de protection adéquates doivent être prises.

B Description de la table élévatrice

1 Description de l'utilisation

La table élévatrice est prévue pour une utilisation sur sol plat pour le levage de marchandises. Pour la capacité de charge, voir la plaque signalétique ainsi que la plaque de la force portante apposée sur le côté.

2 Description du module



Pos.		Désignation
1	●	Plateau porte-charge
2	●	Mécanisme de levage
3	●	Vérin hydraulique
4	●	Unité de commande
5	●	Connecteur de raccordement secteur
6	●	Moteur
7	●	Réservoir d'huile
8	●	Protection mécanique anti-écoulement
9	●	Cadre de sécurité

● = équipement de série

○ = équipement supplémentaire

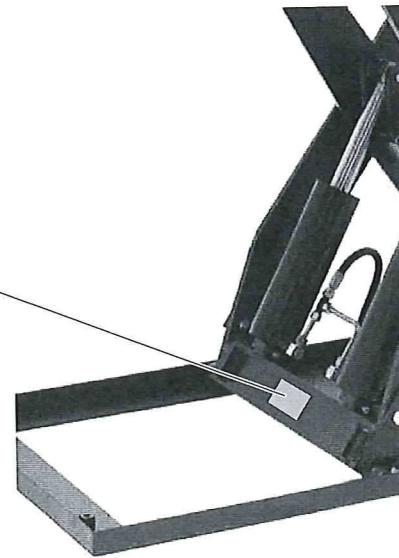
3 Conditions d'application

Température de service : entre 5°C et +40°C

Éclairage environnant : au moins 50 Lux

4 Plaque signalétique/identification

- La plaque signalétique comporte des indications spécifiques à l'appareil et elle est apposée au niveau de la position indiquée.

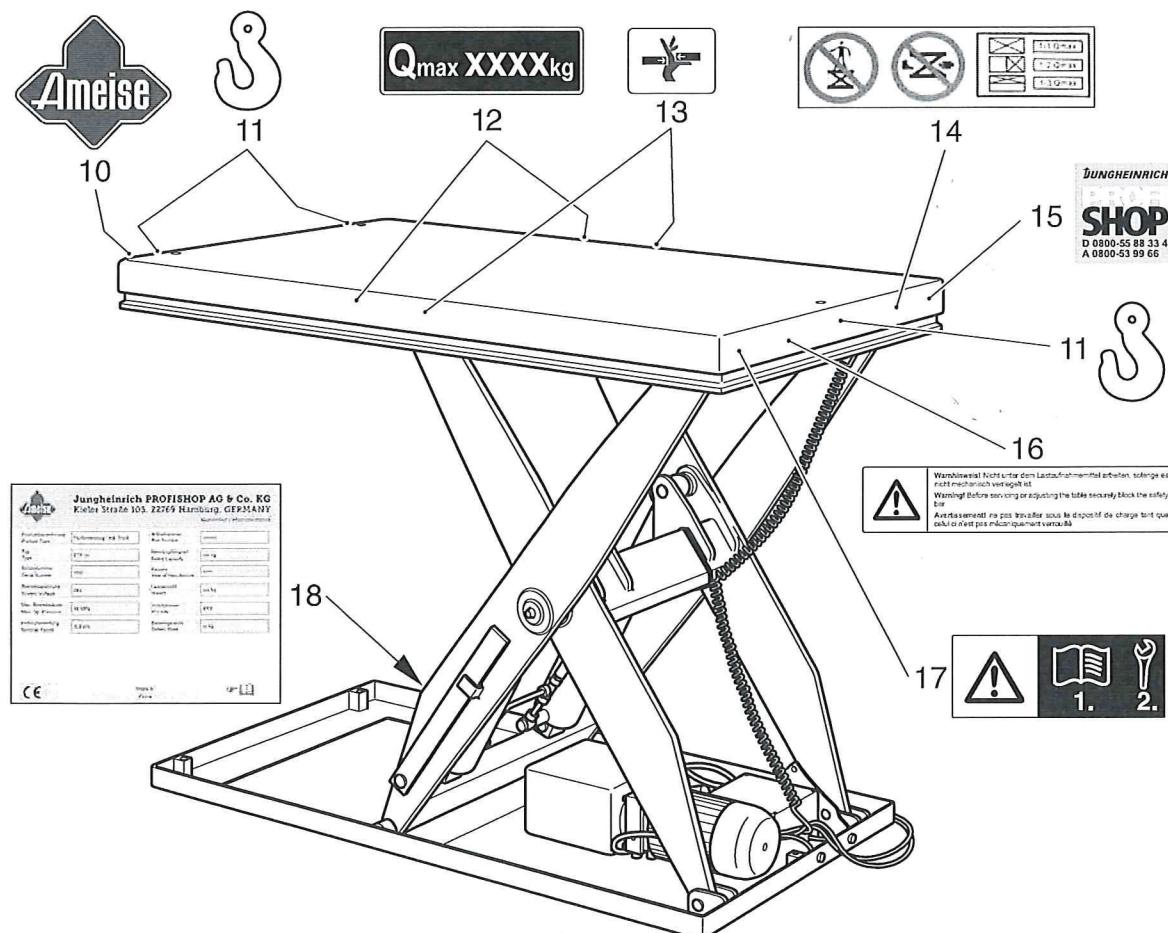


5 Caractéristiques techniques

		HIW 1.0	HIW 2.0	HIW 3.0
Capacité de charge	kg	500	1000	3000
Hauteur d'élévation	mm	1010	1010	1020
Hauteur, abaissée	mm	190	190	220
Dimensions de la table élévatrice	mm	1300 x 800	1300 x 800	1300 x 800
Temps d'élévation	s	15	26	26
Temps de descente	s	13	20	22
Puissance de pompage	l/mm	3	3	5
Contenance du réservoir d'huile	l	2	2	3
Moteur		AC3 x 380 V 750 W	AC3 x 380 V 750 W	AC3 x 380 V 1500 W
Poids à vide	kg	160	220	320

6 Marquages

→ La table élévatrice comporte les marquages suivants :



Pos.	Désignation
11	Point d'accrochage pour chargement par grue
14	Panneau d'interdiction : « Ne pas s'asseoir sur le plateau porte-charge » Plaque indicatrice : « Sécuriser le plateau porte-charge élevé » Panneau d'interdiction : « Ne pas mettre la main/le pied sous le plateau porte-charge » Plaque indicatrice : « Diagramme de charge »
12	Capacité de charge max. « Q _{max} »
17	Lire les instructions de service
16	Avertissement
18	Plaque signalétique, table élévatrice
13	Avertissement « Risque de pincement »

C Utilisation

1 Consignes de sécurité pour l'exploitation de la table élévatrice

Droits, obligations et règles de comportement pour l'opérateur : l'opérateur doit être informé de ses droits et de ses obligations. Il doit être familiarisé avec le maniement de l'appareil et le contenu de ces instructions de service. Les droits nécessaires doivent être accordés à l'opérateur.

Interdiction d'utilisation par les personnes non autorisées : l'opérateur est responsable de l'appareil durant les heures de travail. Il doit interdire à toute personne non autorisée d'utiliser la table élévatrice. Il est interdit de soulever des personnes.

Dommages et vices : tous les dommages et autres vices sur la table élévatrice ou tout accessoire rapporté doivent immédiatement être signalés au personnel responsable. Il est interdit d'utiliser des tables élévatrices dont le fonctionnement n'est pas sûr (p.ex. pièces tordues ou système électrique ou hydraulique défectueux) avant qu'elles n'aient été correctement remises en état.

Réparations : l'opérateur ne doit effectuer aucune réparation ni modification sur l'appareil sans formation ni autorisation particulières. Il ne doit en aucun cas mettre les dispositifs de sécurité ou les interrupteurs hors service ni les dérégler.

Zone de danger : la zone dangereuse est l'endroit où des personnes sont mises en danger par des mouvements d'élévation de la table élévatrice ou du chargement. La zone pouvant être atteinte par la chute éventuelle d'une charge ou la chute/ l'affaissement d'un dispositif de travail est également considérée comme zone dangereuse.



Les personnes non autorisées doivent être invitées à sortir des zones dangereuses. En cas de danger, les personnes doivent être averties à temps par un signal. Arrêter immédiatement la table élévatrice si les personnes refusent de quitter la zone dangereuse malgré les avertissements.

Dispositifs de sécurité et panneaux d'avertissement : respecter impérativement les dispositifs de sécurité, les panneaux d'avertissement et les avertissements décrits ici.

2 Première mise en service



Veuillez-vous assurer du modèle que vous utilisez ! Pour établir l'ordre de marche de la table élévatrice après la livraison ou après un transport, procéder aux mesures suivantes :

- S'assurer que l'équipement est complet et en bon état.
- Mettre l'appareil en service comme préconisé.

Avant la première mise en service, inspecter l'intégralité de la table élévatrice (plus particulièrement le dispositif de prise de charge, le vérin hydraulique et le mécanisme d'élévation) à la recherche de dommages.

3 Mise en service de la table élévatrice



Avant de mettre en service ou d'utiliser la table élévatrice ou pouvoir soulever une unité de charge, l'opérateur doit d'abord s'assurer de l'intégrité et du bon état de la table élévatrice et que personne ne se trouve dans la zone de danger ni qu'aucun membre ne se trouve dans ou sous la table élévatrice pendant l'élévation ou la descente.

4 Fonctionnement



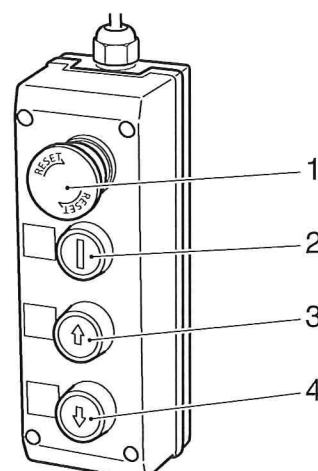
Le fonctionnement est uniquement autorisé sur sol plan et stabilisé. La charge doit être répartie en ligne droite et de manière uniforme sur toute la surface de la table. Le déplacement de la table élévatrice est interdit lorsque des charges sont soulevées. Lors du chargement de la table élévatrice élevée, déposer les charges avec précaution et veiller à ne pas dépasser le poids admissible.

Lors de la descente, il faut contrôler la soupape de purge de sorte à abaisser lentement le plateau. En cas de descente rapide, même pendant quelques centimètres, la contrainte de choc est beaucoup plus forte que la charge, ce qui peut entraîner des dommages et un dysfonctionnement. Tout non respect peut entraîner des blessures et des dommages sur la table élévatrice.

- Placer la table élévatrice dans la position souhaitée.
- Si nécessaire, tourner l'interrupteur d'arrêt d'urgence (1) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à qu'il émerge légèrement.
- Insérer la clé dans le contact à clé (2) et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Élévation

- Actionner le bouton Élévation (3) de l'unité de commande pour éléver le plateau à la hauteur souhaitée.



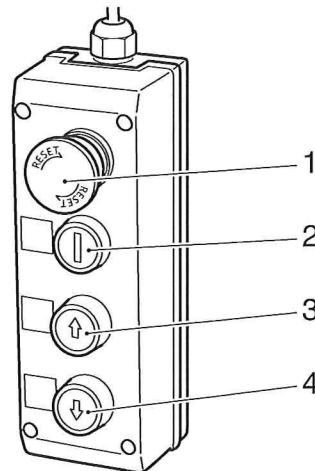
Descente

- Actionner le bouton Descente (4) de l'unité de commande pour abaisser le plateau à la hauteur souhaitée.



Lorsque le cadre de sécurité (6) est activé par un contact quelconque, il n'est plus possible de faire descendre la table élévatrice. Désactiver ce dispositif de sécurité en deux étapes avant d'abaisser la table élévatrice.

- Actionner le bouton Élévation (3) et éléver légèrement la plate-forme.
- Actionner le bouton Descente (4).



Interrupteur d'arrêt d'urgence

- Une pression sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence (1) coupe l'alimentation électrique.
- Tourner l'interrupteur d'arrêt d'urgence (1) dans le sens des aiguilles d'une montre pour rétablir l'alimentation électrique.

5 Protection contre toute descente involontaire



Il convient d'activer le dispositif de blocage en cas de chute involontaire pour les travaux d'entretien et de réparation. Il empêche la table élévatrice à roulettes de s'abaisser suite à un fausse manœuvre involontaire. Avant toute descente, ce dispositif doit de nouveau être désactivé.

- Soulèvement de la table élévatrice.
- Rabattre le verrouillage mécanique anti-chute (4) vers le bas.
- Abaisser la table élévatrice jusqu'à ce que le verrouillage mécanique anti-chute (des deux côtés) repose contre le bâti (5).



6 Stationner la table élévatrice en toute sécurité pour le transport



Toujours abaisser entièrement la table élévatrice.

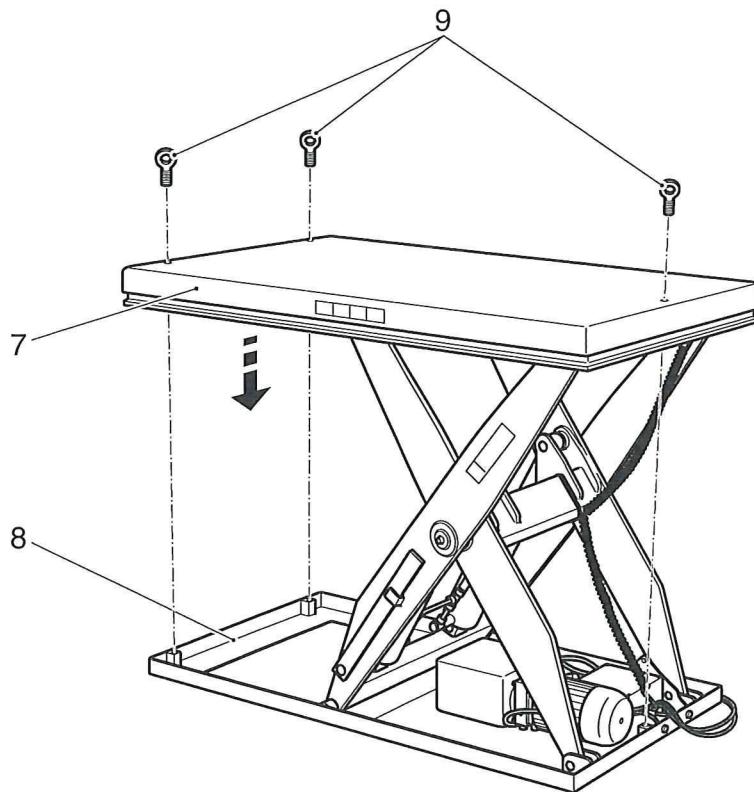
Pour le transport sur un camion ou une remorque, la table élévatrice doit être chargée et arrimée correctement.



En cas de chargement par grue, n'utiliser que des dispositifs de levage à capacité de charge suffisante.

Des points d'accrochage sont prévus sur le plateau porte-charge (7) pour le transport de la table élévatrice à l'aide d'élingues.

- Abaisser entièrement la table élévatrice, tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et la retirer du contact à clé.
- Visser le boulon dans le bâti (8) à travers le plateau porte-charge (7) afin de fixer la table élévatrice sur le bâti.
- Placer et fixer l'élément de commande sur la table élévatrice.
- Fixer les élingues aux points d'accrochage (9).



7 Élimination des erreurs

Ce chapitre permet de localiser et, le cas échéant, d'éliminer des défauts élémentaires ou des conséquences de fausses manœuvres. Pour localiser l'erreur, effectuer les opérations prescrites dans le tableau en procédant dans l'ordre chronologique.

Défaut	Cause possible	Mesures de dépannage
La table élévatrice ne fonctionne pas ou n'atteint pas la hauteur maximale.	<ul style="list-style-type: none"> – La bille en acier du clapet anti-retour n'assure pas l'étanchéité. – Niveau d'huile insuffisant. – La soupape électromagnétique ne fonctionne pas. 	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyer l'orifice de la soupape et remettre la bille en acier en place. – Faire l'appoint d'huile hydraulique jusqu'au niveau de remplissage correct. – Remplacer la soupape électromagnétique
La table de travail s'abaisse de nouveau après l'élévation.	<ul style="list-style-type: none"> – La bille en acier du clapet anti-retour n'assure pas l'étanchéité. – Le percuteur appuie trop fort sur la bille en acier. 	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyer l'orifice de la soupape et remplacer la bille en acier. – Régler la longueur de la tige de traction (ou de la tige de descente) de sorte que le percuteur se déplace dans la position correcte et lubrifier simultanément l'arbre.
Le moteur ne travaille pas	<ul style="list-style-type: none"> – L'interrupteur d'arrêt d'urgence est actionné. – Les connexions des câbles électriques se sont détachées. – Le contacteur du moteur a été endommagé. 	<ul style="list-style-type: none"> – Tourner l'interrupteur d'arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre – Vérifier les connexions et corriger les défauts – Remplacer le contacteur endommagé
Impossible de faire descendre la table de travail.	<ul style="list-style-type: none"> – La longueur du percuteur ne suffit pas pour presser la bille en acier hors de l'orifice de la soupape. – Le verrouillage mécanique anti-chute est rabattu vers le bas. 	<ul style="list-style-type: none"> – Régler la longueur de la tige de traction (ou de la tige de descente) de sorte que le percuteur se trouve dans la position correcte. – Relever le verrouillage anti-chute des deux côtés.
Fuite au niveau du plongeur de la pompe et de la tige du piston.	<ul style="list-style-type: none"> – Joints défectueux. 	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer les joints.



Si la panne ne peut pas être supprimée après exécution des « mesures de dépannage », en informer le service après-vente du fabricant car seul un personnel de service après-vente spécialement formé et qualifié peut procéder à d'autres mesures d'élimination des erreurs.

D Maintenance

1 Sécurité d'exploitation et protection de l'environnement



Il est interdit de procéder à des modifications sur la table élévatrice - en particulier sur les dispositifs de sécurité. Les vitesses de travail de l'appareil ne doivent en aucun cas être modifiées.



Seules les pièces d'origine sont soumises à notre contrôle de qualité. N'utiliser que des pièces de rechange du fabricant afin de garantir un fonctionnement sûr. Les anciennes pièces et l'outillage remplacé doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le respect de l'environnement. Le service de vidange du fabricant est à disposition pour effectuer les vidanges d'huile.

2 Travaux de réparation et d'entretien



Les travaux de réparation et d'entretien doivent être effectués et sont indispensables à une grande durée de vie et à la sécurité de la table élévatrice. Le cas échéant, faire appel à du personnel spécialisé !

Les contrôles de routine suivants doivent toujours être effectués avant de commencer le travail :

- Les pièces de la table élévatrice ne doivent pas être déformées ou tordues.
- Inspecter le système hydraulique à la recherche de fuites.
- Si un défaut est constaté, il convient de l'éliminer avant de continuer à utiliser la table élévatrice.
- Remplacer les panneaux d'avertissement manquants ou défectueux.

Consommables

Les consommables doivent toujours être manipulés correctement et conformément aux prescriptions du fabricant.



Une manipulation incorrecte présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement. Ne stocker les consommables que dans des récipients conformes aux prescriptions. En raison de leur caractère inflammable, il ne faut pas les mettre en contact avec des composants chauds ou des flammes nues.

Utiliser uniquement des récipients propres pour le remplissage de produits consommables. Il est interdit de mélanger des produits consommables de différentes qualités. Il est possible de faire abstraction de ce règlement uniquement si le mélange est expressément prescrit dans ces instructions de service.

- Éviter de renverser le produit. Tout liquide renversé doit être immédiatement éliminé en utilisant un liant approprié et il convient de se débarrasser du mélange consommable-liant en respectant les réglementations en vigueur.

L'huile hydraulique doit être contrôlée tous les 6 mois. Faire l'appoint d'huile hydraulique à l'aide d'une huile dont la viscosité correspond à la température ambiante.

- ISO VG 32 (GB11118-89), viscosité : 32cSt à 40°C

Les lubrifiants pour points de graissage sont conçus pour des températures ambiantes comprises entre 5°C et +40°C.

– DIN 51825 T1 -K 2 K

→ Mais il est également possible d'utiliser n'importe quel autre lubrifiant de marque possédant la spécification mentionnée ci-dessus.

Après avoir effectué les contrôles et les travaux de maintenance, il faut effectuer les opérations du paragraphe «Remise en service».

3 Consignes de sécurité pour l'entretien

Personnel d'entretien : seul le personnel compétent du fabricant est autorisé à effectuer les travaux d'entretien et de réparation sur la table élévatrice. Parmi son personnel, le fabricant compte des techniciens de service après-vente formés spécialement pour ces travaux.

Soulèvement et mise sur cric : pour soulever la table élévatrice, les élingues doivent toujours être fixées aux points prévus à cet effet. Exclure tout risque de glissement ou de basculement lors de la mise sur cric en utilisant des moyens appropriés (cale, blocs de bois). Ne travailler sous le dispositif porte-charge soulevé que si ce dernier est retenu par le verrouillage anti-chute mécanique.

4 Entretien et inspection

Un service d'entretien compétent et minutieux est l'une des conditions primordiales pour une utilisation fiable de la table élévatrice. Si les travaux d'entretien réguliers sont négligés, une panne de la table élévatrice risque de s'ensuivre, ce qui, en outre, constitue un danger pour le personnel et le fonctionnement.



Le flux de la pompe risque d'être interrompu si la table élévatrice est placée sur le côté pour effectuer des travaux de réparation/d'entretien. Avant toute remise en service, il faut procéder à une élévation complète sans charge.

5 Nettoyage

Ne pas nettoyer la table élévatrice avec des liquides inflammables. Le nettoyage avec un nettoyeur vapeur ou avec des produits dégraissants doit toujours être exécuté avec une très grande précaution étant donné que la graisse des paliers lubrifiés à vie est diluée, ce qui risque d'endommager les paliers. Une lubrification ultérieure n'est pas possible.

5.1 Remise en service

La remise en service après les travaux de nettoyage ou de maintenance ne doit être effectuée qu'après avoir exécuté les opérations suivantes :

- Lubrifier les surfaces de glissement.
- Purger le système hydraulique en pompant la table élévatrice sans charge complètement vers le haut.

6 Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels

- Un contrôle de sécurité doit être effectué conformément aux prescriptions nationales. Jungheinrich recommande un contrôle conformément à la directive FEM 4.004. Pour ces contrôles, Jungheinrich propose un service de sécurité spécial assuré par des employés formés en conséquence.

La table élévatrice doit être contrôlée au moins une fois par an (respecter les prescriptions nationales) ou après des événements inhabituels par une personne spécialement habilitée. Cette personne doit remettre son expertise et son jugement uniquement du point de vue de la sécurité, sans se laisser influencer par l'entreprise ou des raisons commerciales. Elle doit disposer de connaissances et d'une expérience suffisantes pour être en mesure de juger de l'état d'une table élévatrice et de l'efficacité du dispositif de sécurité selon les règles techniques et les principes en matière de vérification de tables élévatrices.

Ce contrôle comprend une vérification complète de l'état technique de la table élévatrice en matière de sécurité contre les accidents. En outre, la table élévatrice doit être minutieusement inspectée quant aux dommages susceptibles d'être causés par une utilisation incorrecte éventuelle. Un rapport de contrôle doit être établi. Les résultats du contrôle doivent être conservés au moins jusqu'au deuxième prochain contrôle.

L'exploitant se doit de supprimer les pannes dans les plus brefs délais.

- Après le contrôle, une plaquette de contrôle peut être apposée sur la table élévatrice en guise d'avis visible. Cette plaquette indique le mois et l'année du contrôle suivant.

7 Mise hors service définitive, élimination

- La mise hors service définitive et correcte ou bien l'élimination de la table élévatrice doit être effectuée conformément aux prescriptions légales en vigueur dans le pays de l'exploitant. Respecter tout particulièrement les réglementations relatives à l'élimination des consommables, des composants électroniques et électriques.